



N° de résolution
ou annotation

2024-05-75

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, tenue le 8 avril 2024 à 19h30 à la Salle communautaire au 29, rue de la Fabrique, à laquelle sont présents : → **6 mai 2024**

Siège #1 - M. Guillaume Giroux
Siège #2 - M. Richard Bisson
Siège #3 - M. Alexandre Dubuc-Ringuette
Siège #4 - Mme Patricia René
Siège #6 - Mme Émilie Legras

Est/sont absents:

Siège #5 - M. Sylvain Garant

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Francine Drouin. Madame Pamela-Ann Bouchard-Gagnon, directrice générale et greffière/trésorière est également présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Mme Francine Drouin, mairesse, nomme les élu.e.s présent.e.s à la séance et adresse le mot de bienvenue.

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- **01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- **02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- **03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - **03.01** - Séance ordinaire du 8 avril 2024
 - **03.02** - Séance extraordinaire du 29 avril 2024
- **04 - ACCEPTATION DES COMPTES**
 - **04.01** - Adoption des comptes de avril 2024
- **05 - LÉGISLATION**
 - **05.01** - Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 23-251 Abolition - Règlement 13-196 relatif à la citation d'un bien patrimonial
- **06 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - **06.01** - Dépôt et adoption du rapport financier 2023 de la firme comptable PCA Services Corporatifs Inc.
 - **06.02** - Embauche d'un chef d'équipe des travaux publics
 - **06.03** - Autorisation - Congrès ADMQ
 - **06.04** - Souper des municipalités
 - **06.05** - Milieu de vie en action
 - **06.06** - Affichage - salle communautaire - bureau municipal
 - **06.07** - Assurance Cybersécurité - FQM
- **07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE - INCENDIE**
 - **07.01** - Dépôt des états financiers de l'entente intermunicipale de sécurité incendie - 2023
- **08 - TRAVAUX PUBLICS - HYGIÈNE DU MILIEU**
 - **08.01** - Mise aux normes des infrastructures d'eau potable et des eaux usées municipales du secteur de Broughton Station - ARRAKIS
 - **08.02** - Contrats d'entretien - Eaux usées - Xylem
 - **08.03** - Réparations - Chargeur
 - **08.04** - Ajout de panneaux de signalisation d'arrêt sur la rue de la Fabrique et de passages pour écoliers - Ministère du Transport du Québec
- **09 - URBANISME**
 - **09.01** - Formation des membres du comité consultatif d'urbanisme
- **10 - LOISIRS ET CULTURE**
 - **10.01** - La Fête au village - Comité de réflexion sur l'avenir de l'église
 - **10.02** - Projet-pilote - Service de garde - Taux de location
- **11 - COMITÉ DES ÉLUS (ES)**
- **12 - CORRRESPONDANCE DE LA MAIRESSE**
- **13 - PÉRIODE DES QUESTIONS**
- **14 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE



N° de résolution
2024-05-76

2024-05-77

2024-05-78

2024-05-79

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 8 avril 2024

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024 au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Guillaume Giroux et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024.

ADOPTÉE

3.2 - Séance extraordinaire du 29 avril 2024

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 avril 2024 au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Bisson et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 avril 2024.

ADOPTÉE

4 - ACCEPTATION DES COMPTES

4.1 - Adoption des comptes d'avril 2024

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit payer mensuellement l'ensemble des factures reçues, et qu'elle dispose des argents nécessaires à l'acquittement de ces factures ;

ATTENDU QU'un montant de 156 190,32 \$ est déboursé à même le fonds général ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Patricia René et résolu unanimement, d'entériner le paiement des comptes du 1er au 30 avril 2024, pour un montant de 156 190,32 \$.

ADOPTÉE

5 - LÉGISLATION

5.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 23-251 Abolition - Règlement 13-196 relatif à la citation d'un bien patrimonial

Je, soussigné(e), M. Guillaume Giroux, conseiller(ère), donne avis de motion que le règlement # 23-251 ayant pour objet "Abolition - Règlement 13-196 relatif à la citation d'un bien patrimonial" sera présenté lors d'une séance ultérieure. La lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. Madame la directrice générale a mentionné quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Attendu qu'un projet de règlement a été déposé.

Conseiller(ère)

6 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 - Dépôt et adoption du rapport financier 2023 de la firme comptable PCA Services Corporatifs Inc.

ATTENDU QUE la greffière-trésorière dépose pour adoption le rapport financier de l'année 2023;

ATTENDU QUE lors du caucus des élus(e)s du 29 avril 2024, le rapport financier de l'année 2023 a été présenté par M. Alex Labrie et Mme Amélie Camirand de la firme comptable CPA Services Corporatifs Inc.;



N° de résolution
2024-05-80

ATTENDU QU'à cette occasion tous les membres du conseil municipal ont eu l'opportunité de s'exprimer et de demander des précisions sur le rapport financier 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Patricia René et résolu unanimement, d'adopter le rapport financier 2023.

ADOPTÉE

6.2 - Embauche d'un chef d'équipe des travaux publics

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton a procédé à un appel d'offre pour l'embauche d'un chef d'équipe des travaux publics;

ATTENDU QUE deux candidats ont soumis leur candidature et on passer une entrevue pour ce poste;

ATTENDU QUE la recommandation du comité de sélection à l'effet de retenir la candidature de Monsieur Bryan Vachon;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Émilie Legras et résolu à l'unanimité d'embaucher Monsieur Bryan Vachon à titre de chef d'équipe des travaux publics, le tout selon les conditions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

2024-05-81

6.3 - Autorisation - Congrès ADMQ

Il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à participer au congrès annuel de l'association des directeurs municipaux du Québec au mois de juin.

ADOPTÉE

2024-05-82

6.4 - Souper des municipalités

Il est proposé par Mme Émilie Legras et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense de 120 \$ pour le paiement des places au souper des municipalités de la MRC des Appalaches du vendredi 17 mai 2024 pour la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Pamella-Ann Bouchard-Gagnon ainsi que la conseillère, Mme Patricia René.

ADOPTÉE

2024-05-83

6.5 - Milieu de vie en action

Il est proposé par M. Guillaume Giroux et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense de 100 \$ pour le paiement des places de l'évènement Milieu de vie en action de la MRC des Appalaches du vendredi 7 juin 2024 pour la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Pamella-Ann Bouchard-Gagnon ainsi que la conseillère, Mme Patricia René.

ADOPTÉE

2024-05-84

6.6 - Affichage - salle communautaire - bureau municipal

Il est proposé par Mme Émilie Legras et résolu unanimement de mandater la directrice générale à participer à la conception et à l'achat, avec l'accord du conseil municipal, des différents panneaux d'affichage pour le bureau municipal, le service de garde en milieu communautaire et la salle communautaire.

ADOPTÉE

2024-05-85

6.7 - Assurance Cybersécurité - FQM

Il est proposé par Mme Patricia René et résolu unanimement d'ajouter une assurance cybersécurité avec FQM assurances pour assurer la protection de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton.

ADOPTÉE

2024-05-86

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE - INCENDIE

7.1 - Dépôt des états financiers de l'entente intermunicipale de sécurité incendie - 2023



N° de résolution
ou annotation

2024-05-87

ATTENDU QUE la firme Raymond Chabot Grant Thornton a effectué la vérification comptable annuelle pour le service intermunicipal incendie;

ATTENDU QUE le service intermunicipal incendie a un surplus de 13 588\$ pour l'année 2023 pour la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton;

ATTENDU QUE le service intermunicipal incendie a un projet d'acquisition d'équipements de sauvetage en milieux isolés;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu à l'unanimité:

QUE les états financiers 2023 ainsi que le rapport du vérificateur déposés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton soient acceptés;

QUE le surplus de l'année 2023 soit conservé aux surplus cumulés du service intermunicipale incendie en vue de faire l'achat des équipements.

ADOPTÉE

8 - TRAVAUX PUBLICS - HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 - Mise aux normes des infrastructures d'eau potable et des eaux usées municipales du secteur de Broughton Station - ARRAKIS

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton à mandater la firme Pluritech dans le dossier de mise aux normes des infrastructures d'eau potable et des eaux usées municipales du secteur de Broughton Station;

ATTENDU QUE pour la réalisation des services professionnels supplémentaires, la firme Pluritech a adressé une offre de services professionnels en hydrogéologie à Arrakis Consultants Inc. en lien avec l'alimentation en eau du secteur Broughton Station;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement d'accepter l'offre de services professionnels d'Arrakis Consultatns Inc.

ADOPTÉE

2024-05-88

8.2 - Contrats d'entretien - Eaux usées - Xylem

ATTENDU la nécessité de faire un entretien annuel des pompes pour les eaux usées;

ATTENDU QU'il a été demandé de gré à gré, un prix concernant l'entretien;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu par M. Guillaume Giroux et résolu à l'unanimité de mandater la firme Xylem à procéder à l'entretien des pompes au coût de 1245 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

2024-05-89

8.3 - Réparations - Chargeur

ATTENDU les travaux d'entretien et de réparations à effectuer sur le chargeur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Guillaume Giroux et résolu unanimement d'autoriser les diverses réparations au bon fonctionnement du chargeur pour environ 20 000\$.

ADOPTÉE

2024-05-90

8.4 - Ajout de panneaux de signalisation d'arrêt sur la rue de la Fabrique et de passages pour écoliers - Ministère du Transport du Québec

ATTENDU la nécessité de permettre un environnement sécuritaire pour les écoliers de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton autour de l'école de la Pierre-Douce;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Guillaume Giroux et résolu unanimement de demander au Ministère du transport du Québec l'autorisation d'installation de deux arrêts sur la rue de la Fabrique à la hauteur de la 2e rue, afin de permettre un corridor scolaire plus sécuritaire et d'ajouter des passages pour écoliers tous autour de l'école de la Pierre-Douce ainsi que sur



2024-05-91

N° de résolution
ou annotation

2024-05-92

2024-05-93

la rue Saint-Pierre en collaboration avec le Centre de services scolaire des Appalaches.

ADOPTÉE

9 - URBANISME

9.1 - Formation des membres du comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU QUE les membres des comités consultatifs d'urbanisme (CCU) devront suivre une formation obligatoire pour se conformer à une exigence du projet de loi 16 venu modifier la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement d'autoriser la formation des trois membres du comité consultatif d'urbanisme ainsi que de la directrice générale.

ADOPTÉE

10 - LOISIRS ET CULTURE

10.1 - La Fête au village - Comité de réflexion sur l'avenir de l'église

ATTENDU la réception d'une demande du Comité de réflexion sur l'avenir de l'église afin de tenir l'évènement "La Fête au village" le dimanche 2 juin prochain sur le stationnement du bureau municipal;

ATTENDU la demande de contribuer à la tenue de l'évènement en fournissant de l'équipement sans frais (chapiteau, système de son et micro, projecteur et écran, etc.), de permettre l'utilisation du stationnement du bureau municipal pour la tenue de l'activité et d'autoriser la fermeture de la rue du Couvent;

PAR CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Patricia René et résolu à l'unanimité d'autoriser au Comité de réflexion sur l'avenir de l'église d'utiliser le stationnement du bureau municipal, d'autoriser la fermeture de la rue du Couvent et de prêter l'équipement demandé sans frais.

ADOPTÉE

10.2 - Projet-pilote - Service de garde - Taux de location

ATTENDU la collaboration avec le bureau coordonnateur des Appalaches pour l'ouverture d'un projet-pilote d'un service de garde en milieu communautaire dans les locaux de la salle communautaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Émilie Legras et résolu à l'unanimité de faire la location des locaux du sous-sol de la salle communautaire pour un montant de 400 \$ par mois incluant plusieurs services (déneigement, eau, électricité, entretien des espaces verts et Internet) aux responsables du service de garde des Frimousses de la Pierre-Douce.

ADOPTÉE

11 - COMITÉ DES ÉLUS (ES)

Siège # 1 : M. Guillaume Giroux

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Service de sécurité incendie
- Comité de démolition
- Comité des éoliennes

Siège #2 : M. Richard Bisson

- Office d'habitation et Comité des organismes
- Sécurité civile

Siège #3 : M. Alexandre Dubuc-Ringuette

- Famille et politique familiale
- Loisirs et terrain de jeu

Siège #4 : Mme Patricia René

- Bibliothèque Maurice-Couture
- Ressources humaines
- Suivi budgétaire

Siège #5 : M. Sylvain Garant

- Municipalité amie des Aînés et politique MADA
- Travaux publics



N° de résolution
ou annotation

2024-05-94

- Comité d'embellissement
- Comité de réflexion sur l'avenir de l'église

Siège #6 : Mme Émilie Legras

- Fêtes municipales, fête de la pêche et fête nationale

Mairesse : Mme Francine Drouin

- Fonds région ruralité
- MRC et transport adapté
- Territoire, urbanisme, PDZA et règlements

12 - CORRESPONDANCE DE LA MAIRESSE

Lecture des faits saillants d'avril 2024 de la MRC des Appalaches par la mairesse.

Suivi du Lac à l'épaule du vendredi 3 mai dernier.

13 - PÉRIODE DES QUESTIONS

14 citoyens assistent à la rencontre du conseil municipal.

M. Ghislain Gagné pose des questions concernant l'entretien du rang 8 et se demande si l'utilisation du terrain du basket-ball sera possible cet été.

M. Francis Labranche demande l'ajout de signalisation à l'entrée du village sur le rang.

M. André Cliche souhaite que le diamant de sable au terrain de base-ball soit agrandi, d'ajouter du matériel (sable) et de détourber 20 pieds de plus.

14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, que la séance soit levée à 20h57.

ADOPTÉE

Je, Francine Drouin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Drouin
Mairesse

Pamella-Ann Bouchard-Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, Mme Pamella-Ann Bouchard-Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées par le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Broughton.

Pamella-Ann Bouchard-Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière